

PRESENTATION GLOBALE DES DIFFERENTES SOLUTIONS EXISTANTES



Déchets ménagers



SOMMAIRE

- Présentation du SIEEEN
- Mise en œuvre de la collecte des bio déchets et résultats
- Enseignements et perspectives



PRESENTATION DU SIEEEN



Le territoire SIEEEN

PERIMETRE D'EXERCICE DE
LA COMPETENCE TRAITEMENT
DU SIEEEN



- Légende**
- Collectivités SIEEEN
 - Quai de transfert
 - Plats-formes de compostage
 - Centres de tri
 - Centre de stockage des déchets ultimes

Couverture du territoire :
91 642 habitants
(population municipale 2010)
14 structures intercommunales et 1 commune
214 communes
Densité de population 20 hab/Km²



Le territoire SIEEEN

- une physionomie plutôt vieillissante : 1/3 est âgée de plus de 60 ans et 60% de plus de 40 ans.

Densités de population
extrêmes: 5 à 123 hab/Km²



- Une répartition socio professionnelle très éclectique avec un impact important en matière de production de déchets
 - zone d'activités : decize-la machine
 - zone touristique : principalement le morvan,
 - zone rurale dispersée : Brinon,..
 - zone résidentielle : St Benin, ..

Production d'ordures ménagères:

74 Kg/hab/an à 250-330Kg/hab/an





Compétences déchets du SIEEEN

Gestion des déchets

- Tri des emballages et des cartons bruns (déchetterie)
- Compostage des biodéchets et déchets verts (déchetterie)
- Traitement des Ordures ménagères résiduelles et des encombrants (déchetterie)



Gestion des contrats financiers et d'objectifs

- Contrat commun Adelphe- fin 2006
- Programme de prévention-fin 2009



Gestion des moyens humains

- Réseau d'ambassadeurs de tri/prévention-mars 2010





Les filières de valorisation de la poubelle ménagère et assimilée

- Les emballages ménagers
25% (60% du gisement captable)

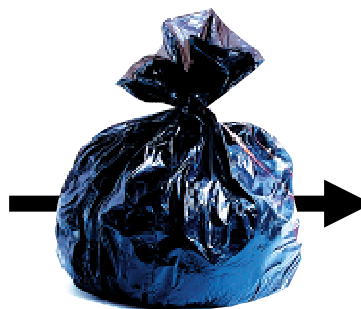


2 collectivités en porte à porte

- Les biodéchets
10% (40% du gisement captable)



- Les ordures ménagères et assimilées résiduelles
65%

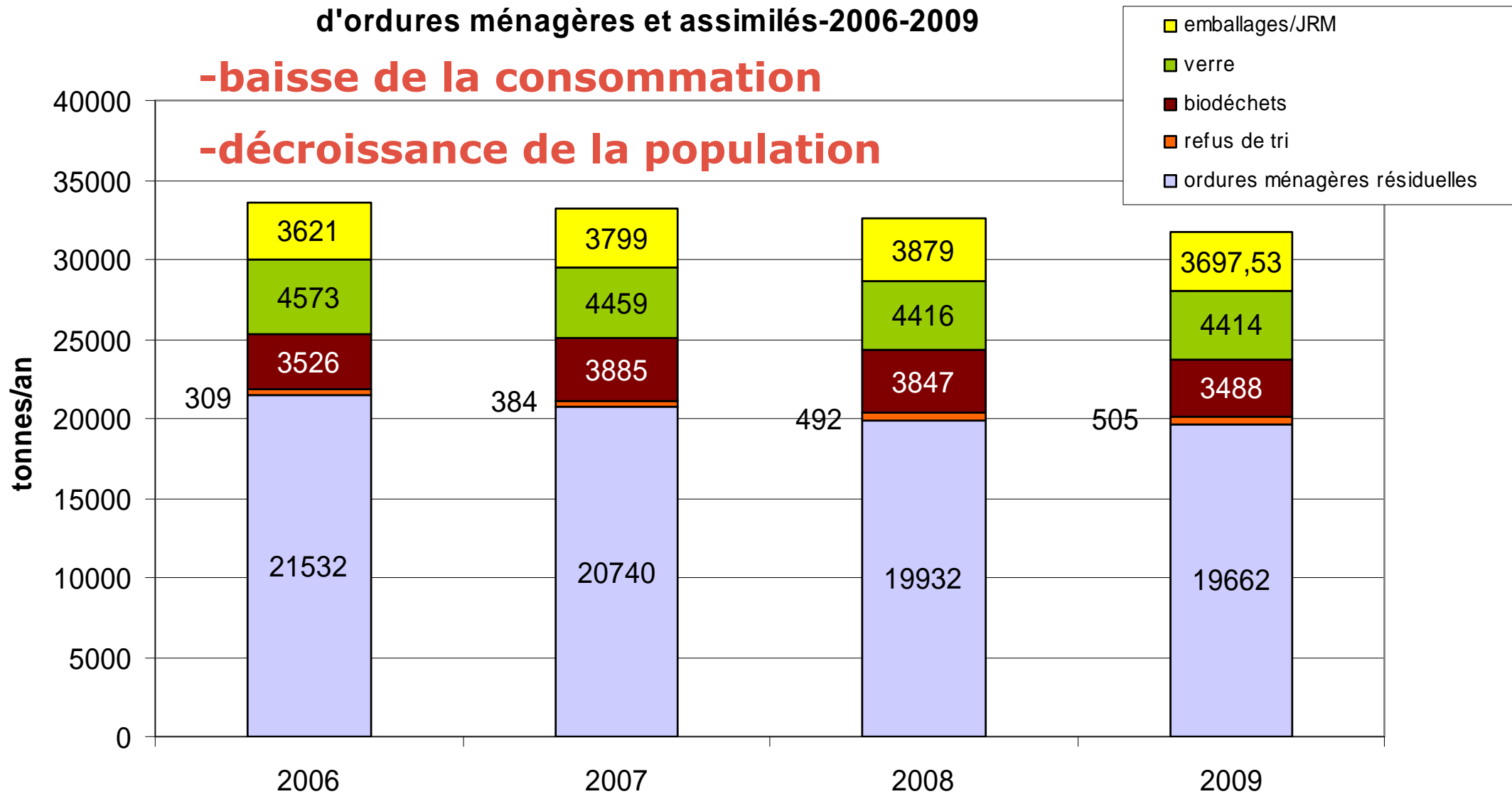


+
enfouissement



Evolution de la production d'ordures ménagères et assimilés-2006-2009

-baisse de la consommation
-décroissance de la population





Les performances (Kg/hab/an)-Bilan SIEEEN

	2007	2008	2009
Emballages/ Cartonnettes*	13.58	13.61	13.39
Journaux *	26	26	23
Verre*	46.61	47.22	47.2
Biodéchets*	44	41	37
Ordures ménagères et assimilées résiduelles*	220	213	210
BILAN	350.19	340.83	330.59

*Matériaux valorisés



Les résultats

	Grenelle	SIEEEN 2008
Taux de valorisation matière et organique	2012: 35% 2015: 45%	44%

Atteinte des objectifs Grenelle 2012



MISE EN ŒUVRE DE LA COLLECTE DES BIODECHETS ET RESULTATS



Les enjeux de la filière organique pour le Syndicat

- Conserver la maîtrise des coûts de traitement de la part prépondérante de la poubelle
 - Fraction fermentescible: 30 à 40% des OM
 - Évolution de la TGAP (13 à 32€HT/t sur 2009-2015)
- 2002: respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral du CSDND limitant la part de bio déchets dans les ordures ménagères enfouies
- Atteindre les objectifs de recyclage matière et organique

Grenelle de l'Environnement: **35% en 2012** et **45% en 2015** de déchets ménagers et assimilés



Les enjeux de la filière organique pour le Syndicat

La circulaire du 28 juin 2001 définit les 3 principes incontournables pour une valorisation organique durable des déchets:

- **Qualité irréprochable** des amendements tant sur leur innocuité que sur leur efficacité
 - ⇒ Nécessité d'une collecte sélective de bio déchets
- **L'adéquation territoriale** et le dimensionnement adapté du dispositif de collecte de bio déchets (optimisation sur le plan technique-économique-social-environnemental)
- **Les actions de sensibilisation**, d'information et de concertation au niveau local



Historique

- 2002-2004: aide à la réorganisation des tournées
- 2003-2005: construction des plates-formes de compostage
- 2004: décision commune pour le code couleur des bacs et les consignes de tri
- 2004-2006: accompagnement des collectivités (choix des scénarii de collecte, dossiers de subvention, marchés)
- 2005-2007: mise en place progressive des collectes sélectives de bio déchets



Une responsabilité partagée

- Le SIEEEN: compétence traitement et garantie de la conformité du produit remis gratuitement à la population par les collectivités
 - ⇒ Choix d'un réseau d'équipements
- Les collectivités: compétence collecte et atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs de collecte de bio déchets
 - ⇒ Dimensionnement de l'outil de collecte



un réseau de plates-formes de compostage pour le compostage des biodéchets:

- un écoulement local du compost
- une incidence minimale sur les coûts de collecte (proximité de la plate-forme)
- une maîtrise des coûts de traitement grâce à des plates-formes publiques (seuil de rentabilité: 1000t/an)



Modalités de mise en œuvre de la collecte

Couverture du territoire	100% en collecte sélective
Consignes de tri	-déchets alimentaires, papiers/cartons souillés et végétaux (dans la limite du bac) -déchets alimentaires, papiers/cartons souillés
Moyens	-sacs bio (1) -bacs de 35L (1) -bioseau + bacs de 120L/240L et 35L bourg (12)
Matériels roulants	-Bennes mono compartimentées (1)-régie -Bennes bi compartimentées (13)-régie ou prestations
Fréquences de collecte	-C0.5 bio et OMR (hiver) sauf grosses communes (C1) -C1 sauf grosses communes (C2)
Règlement de collecte	-2 collectivités appliquent leur règlement de collecte



Les résultats

- Une qualité de compost irréprochable:
respect de la norme NFU 44 051
1500 à 2000 t/an
- Aucun problème d'écoulement: forte
demande de la population
- Refus de tri faible : <1%



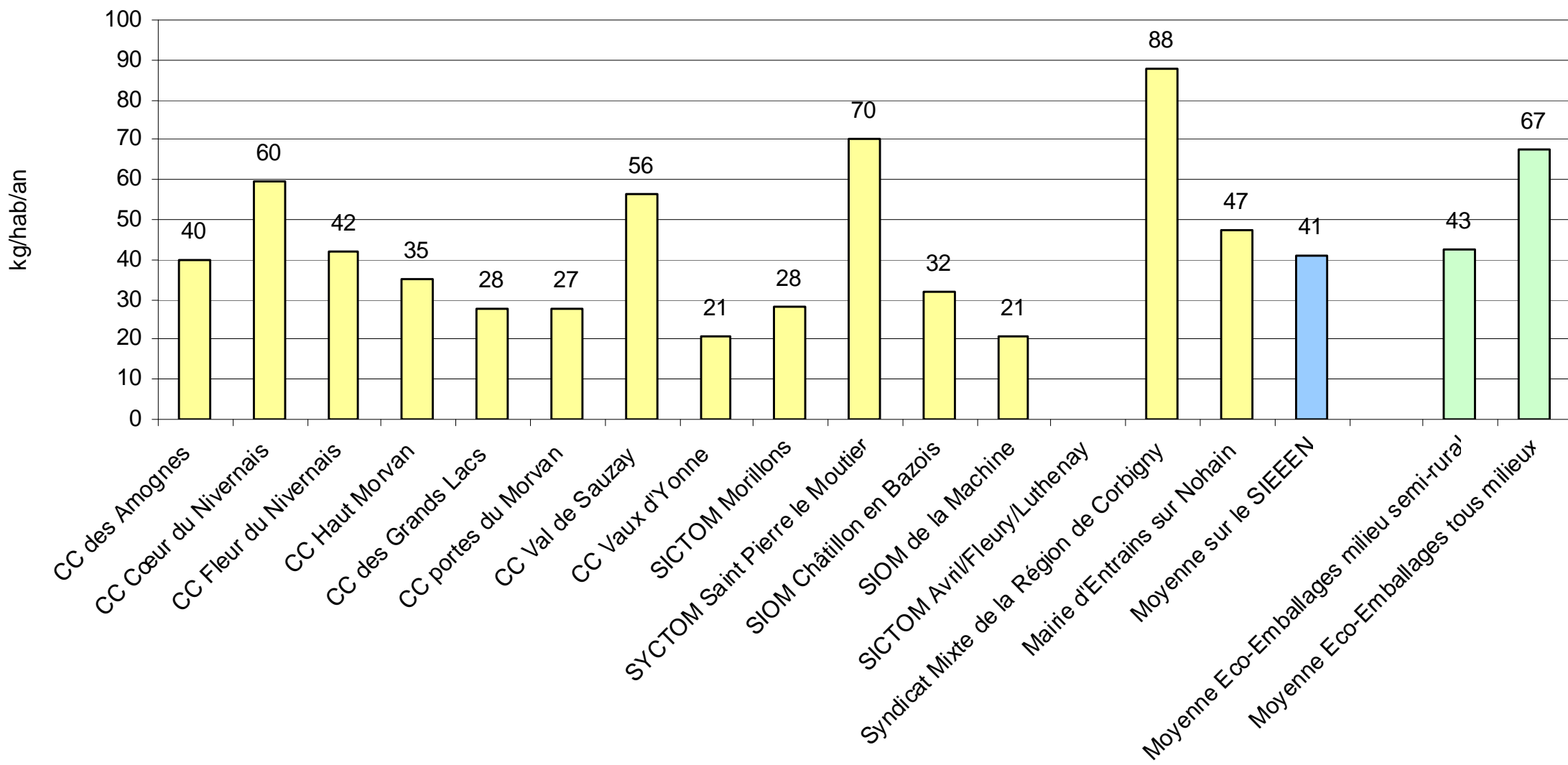
Les résultats

.....Mais des résultats très variables

- Les ratios de collecte: 21 à 88Kg/hab/an
- La composition de bio déchets: part des déchets alimentaires de 2% à 85%
- Taux d'extraction des bio déchets: de moins de 20% à 70%

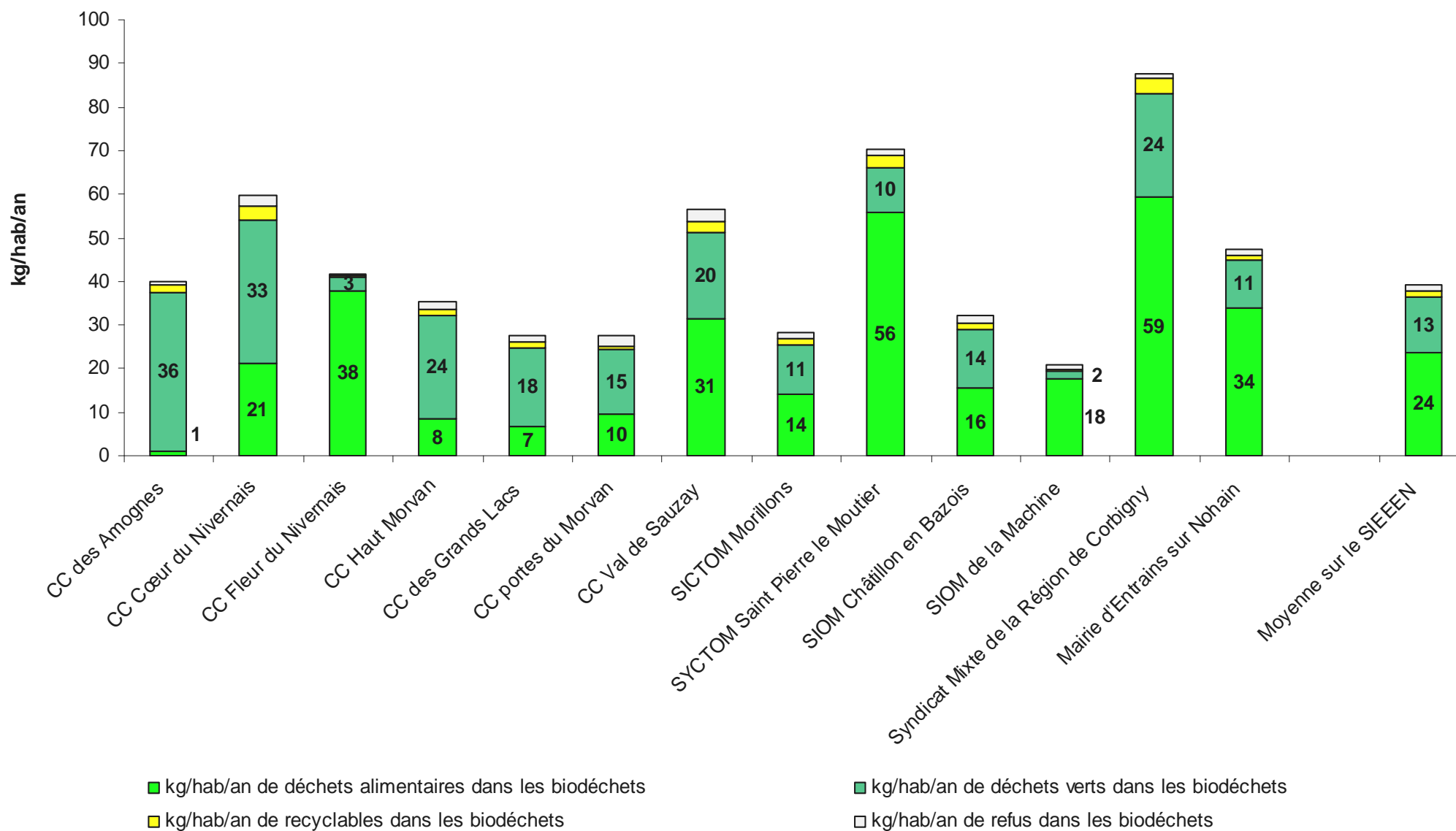


Ratio de collecte des biodéchets 2008



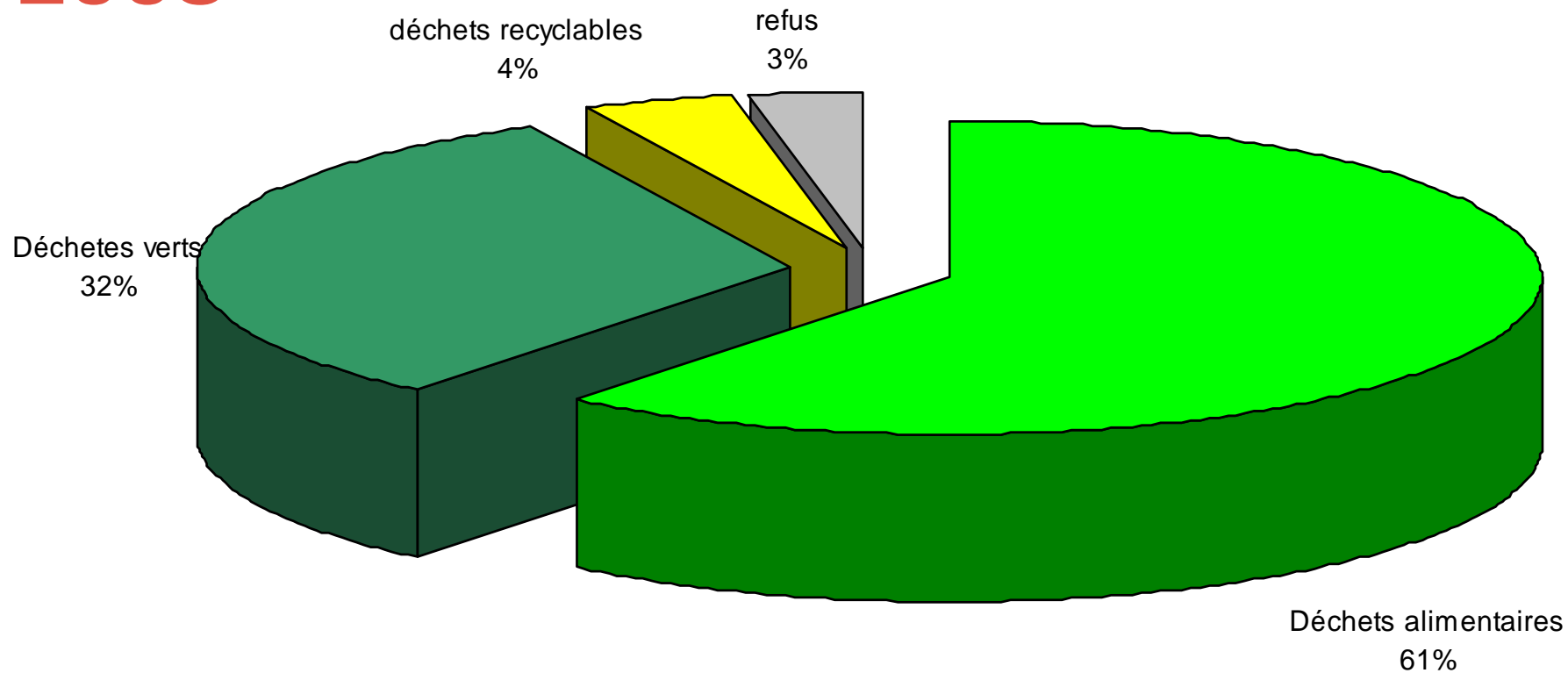


Caractérisations des biodéchets par collectivité :



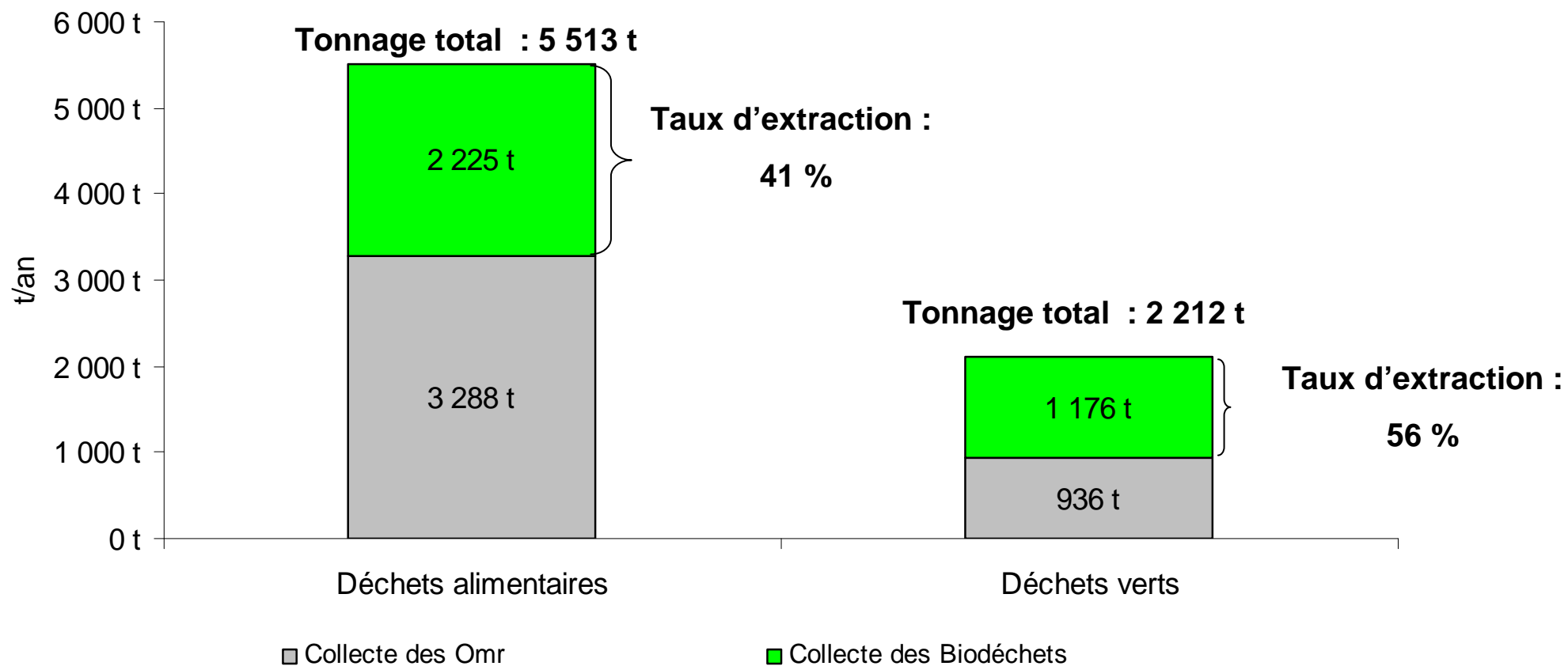


Composition moyenne des bio déchets 2008





Taux d'extraction moyen des déchets compostables





ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES



Les facteurs d'influence

- La prise en compte des besoins et des catégories d'utilisateurs
- L'organisation du service de collecte (bennes, fréquences de collecte, consignes de tri..)
- Les modalités de suivi de la collecte des bio (règlement de collecte, suivi du parc..)
- La communication et les actions de proximité

Limites de l'analyse:

- Interférence de ces différents facteurs à des degrés divers sur les performances de chaque collectivité
- Autres facteurs d'influence: tourisme, résidences secondaires



Enseignement n°1

Importance du choix du contenant

Sacs seuls	-limite les performances de collecte (risque de perforations, animaux errants..)
Bacs de 35L seuls	-peu adaptés aux familles nombreuses -problème de gel l'hiver
Bacs de 120L seuls	-bac surdimensionné qui favorise l'apport de déchets verts -problème de gel l'hiver -difficulté d'entretien -plainte d'odeurs et prolifération d'asticots

⇒ Sacs bio dégradables proposés à la vente (80L cuisine ou 120/240L housse pour les professionnels – 20-30L pour les particuliers)

⇒ Dotation des bacs en fonction de la taille des foyers: 35L ou 80L

⇒ attention: des conteneurs mal dimensionnés démotivent l'utilisateur



Enseignement n°2

Les gros producteurs: des gisements à ne pas négliger

Résultats d'études-territoire SIEEEN:

- Les déchets assimilés = 10 à 25% du poids de poubelle.
- Moins de 10% des professionnels collectés sont de gros producteurs (cantines, maisons de retraite, grandes surface).
- Leurs déchets représentent à eux seuls 30% à 50% (biodéchets+résiduels) du poids des déchets assimilés collectés et entre 80 et 90% des bio déchets récupérés.

Exemple: augmentation de 35% des bio déchets captés pour une collectivité ayant travaillé avec les gros producteurs



Enseignement n°3

Les consignes de tri

<p>Refus des déchets verts</p>	<p>-veiller à bien faire appliquer les consignes de collecte : refus de bac, formation rippeurs</p> <p>Exemple 1: taux d'extraction des déchets alimentaires (50 à 70%) pour des collectivités dotées de bacs 120L</p>
<p>Déchets verts acceptés dans la limite du volume du bac</p>	<p>-constat de dérives (détournement de la collecte bio en collecte de déchets verts,..)</p> <p>Exemple 2: taux d'extraction des déchets alimentaires de 10 à 20% pour des collectivités dotées de bacs 120L</p>



⇒ offrir des alternatives aux usagers
pour la gestion des déchets verts
(compostage, apport en déchetterie)



Enseignement n°4

Le dispositif de collecte

<p>Benne bi compartimentée</p>	<p><i>collecte en C1</i> <i>Passage supplémentaire pour les gros producteurs</i> <i>(redevance spéciale)</i></p> <ul style="list-style-type: none">-limite le passage trop important des camions sur la voirie communale- problème de gestion des refus de collecte (prise en charge souvent immédiate des refus et aucune information des usagers)
<p>Benne mono compartimentée</p>	<p><i>collecte alternative en C0.5 bio/OMR l'hier (8 mois) et passage en C1 l'été avec offre d'achat de sacs bio</i> <i>gros bourgs en C1 toute l'année</i></p> <ul style="list-style-type: none">-non application du règlement sanitaire-effet incitatif du C0.5 pour le tri des bio déchets-prise en charge des refus de collecte simplifiée



Enseignement n°4(suite)

Le dispositif de collecte

Exemple 1: collecte en alternance des bio et OMR+ application du règlement de collecte

Ratio de bio: 70Kg/hab/an de bio collectés (dont 85% déchets alimentaires)

taux d'extraction des déchets alimentaires: 70%

Exemple 2: collectivité ayant augmenté ses fréquences de collecte OMR/Bio en benne bi compartimentée pour les grosses communes+ aucune application de règlement

Ratio de bio: 20Kg/hab/an

Les tonnages de bio collectés ont été divisés par 2 entre 2008 et 2009

⇒ une baisse des fréquences de passage des OMR a un effet incitatif au tri



Enseignement n°5

Les modalités de suivi

Le règlement de collecte et le contrôle des collectes

-le document ne peut être efficace sans un contrôle régulier des collectes (à but pédagogique et non répressif):

- exemple 1: Campagnes de contrôles réguliers des collectes avec actions des ambassadeurs de tri:

+30% d'augmentation du taux de participation à la collecte des bio pour une collectivité

- exemple 2: Campagnes de contrôles réguliers des collectes sans action de proximité:

stagnation des résultats –performances faibles à 28 Kg/hab/an (feuilletés laissés sans suite: démotivation des rippeurs et incompréhension des usagers)

- Exemple 3: Mise en place de sacs roses pour la collecte des OMR

voir diapo suivante

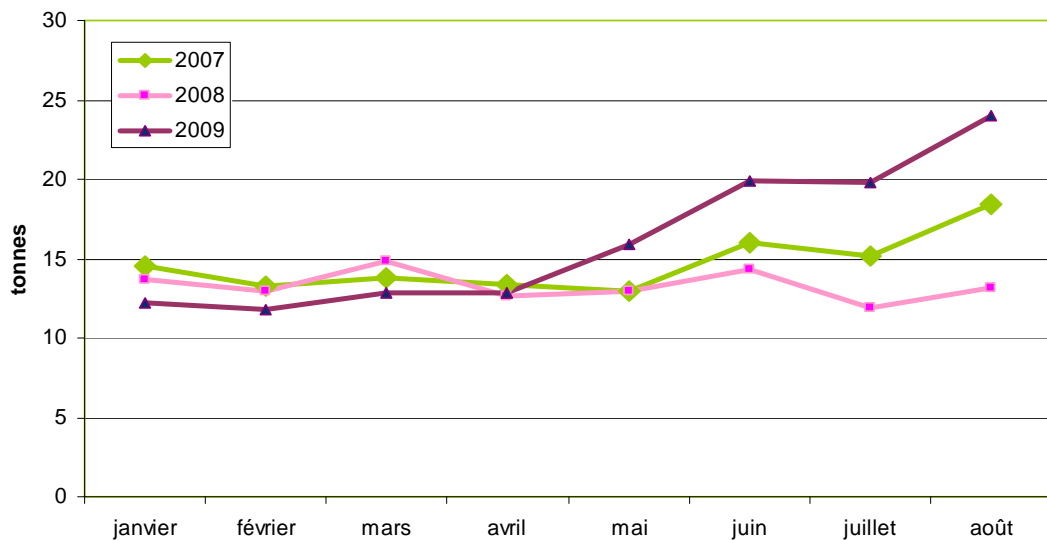


Enseignement n°5 (suite)

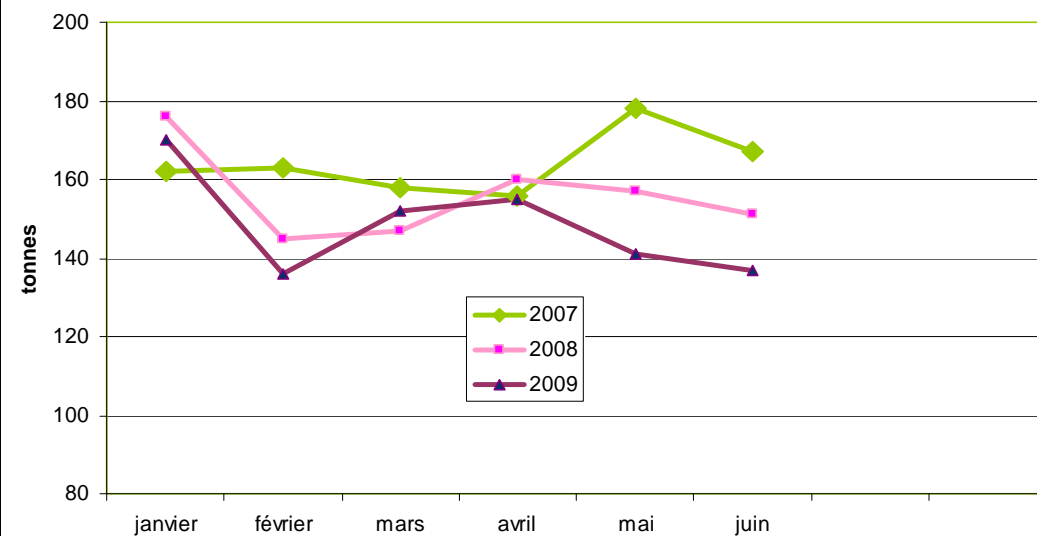
Les modalités de suivi de la collecte

Exemple: Impact de la mise en place des sacs roses sur la collecte des OMR

Evolution des tonnages de bio déchets collectés



Evolution des tonnages de déchets résiduels collectés



➤ Adhésion de la population à l'usage des sacs roses: 95%



Enseignement n°6

Les modalités de suivi

Le suivi du parc de conteneurs

- disparition des bacs ou détournement des bacs bio sur les OMR
- importance de constituer des fichiers dès le départ
 - *pour suivre la vie du parc
 - *pour organiser ses campagnes de contrôle (n° identification des bacs)





Bilan des enseignements

- Ne pas exclure les gros producteurs du dispositif
- Conteneurisation modulable, accompagnée d'une fourniture en sacs (achat à prix modique pour limiter les usages abusifs et comportements déviants)
- Revoir les fréquences de collecte des OMR lors de la mise en place d'une collecte de bio déchets (bennes mono compartimentée)
- Restreindre de préférence les consignes de tri aux déchets alimentaires (refuser les bacs pleins de déchets verts)
- Mettre en place un règlement de collecte et veiller à sa stricte application: travail concerté entre l'ambassadeur de tri et les rippeurs



Bilan les limites

- La difficulté de sensibiliser certaines catégories d'usagers : habitats verticaux et touristes
⇒ mise en œuvre d'études pilotes cette année
- La mise en place d'une collecte des bio déchets n'est pas appropriée dans des lieux reculés
⇒ intérêt du compostage individuel

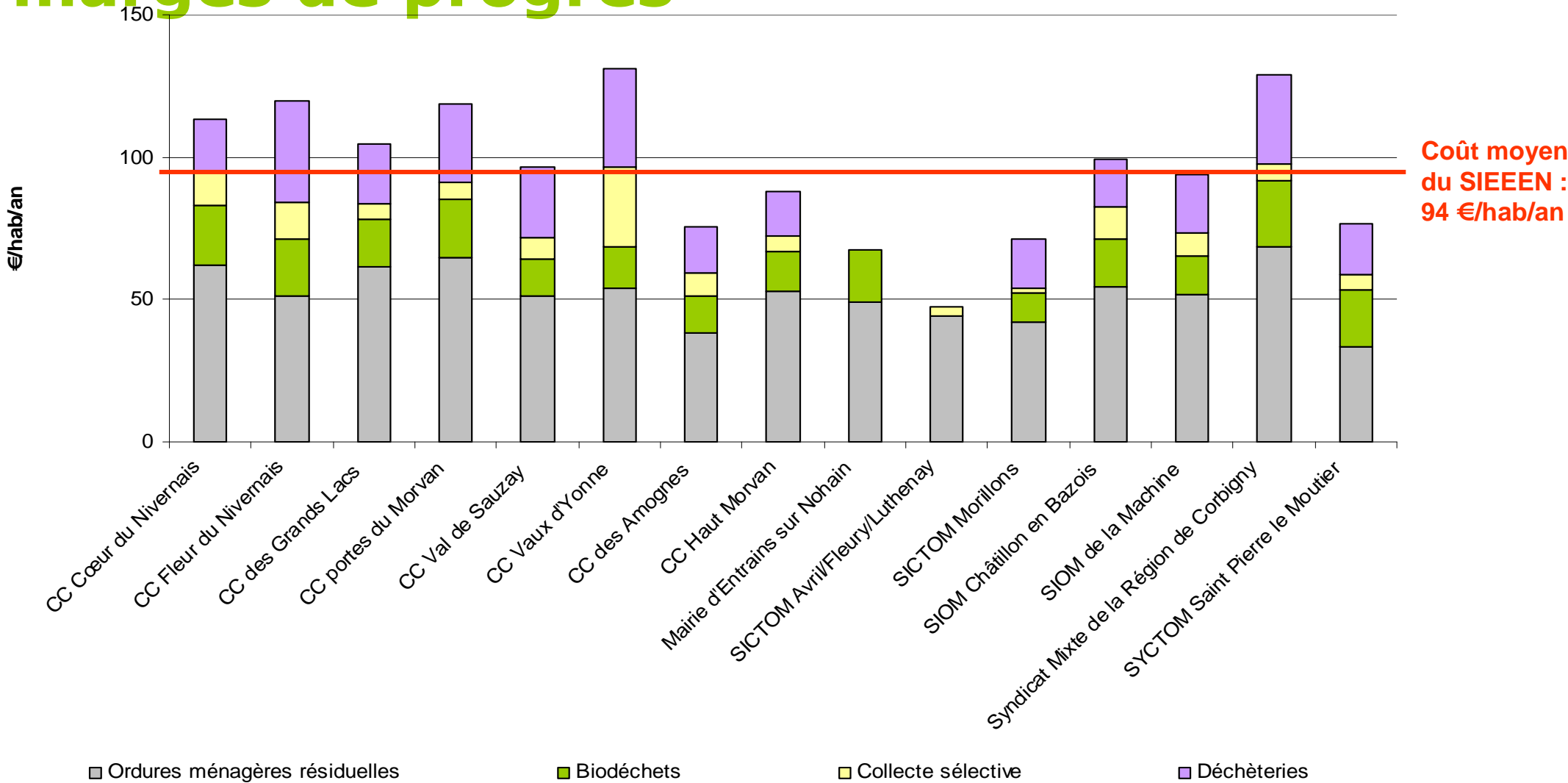


Les perspectives pour le SIEEEN et ses adhérents

- Optimiser les collectes pour en maîtriser les coûts
 - Abaisser les fréquences de collectes des OMR, service complémentaire pour les zones touristiques
 - réduire le nombre de rippeurs,
 - revoir la desserte territoriale de la collecte des bio,
- Constituer un réseau d'ambassadeurs pour créer une dynamique de territoire



Les coûts résiduels par structure –des marges de progrès





Le réseau d'ambassadeurs de tri/prévention

- 4 ambassadeurs:
 - Recrutement par le SIEEEN
 - Répartis par secteur sur un territoire de 70 000hab
- 2 ambassadeurs:
 - Temps partagé entre la communication (intégration au réseau) et missions connexes
 - Répartis sur un secteur de 23 000 habitants



Le réseau d'ambassadeurs



Nord	15 500 hab
Morvan	14 000 hab
Centre	17 500hab
Sud	22 000 hab
Autres	23 000 hab



réseau Compostplus

2.2 millions d'habitants:

Cap de l'Orient Agglomération, Syndicat Mixte de la Puisaye, SMICVAL du Libournais Haute Gironde, Lille métropole, Syndicat Centre Hérault, Syndicat Pau Pyrénées

Objectifs partagés

- Promouvoir la production d'un compost de qualité
- Assurer des débouchés durables
- Faciliter la reconnaissance et renforcer l'acceptabilité de la filière
- Développer l'implication politique locale

Actions du réseau

- Mutualisation des bonnes pratiques
- Diffusion d'informations sur la filière
- Capitalisation des connaissances
- Veille active
- Contribution aux modifications réglementaires
- Développement de partenariats





broyage



Fermentation



Maturation



PLATE-FORME DE COMPOSTAGE



Collecte



Criblage



Compost